

# Officiers suisses au sein de l'état-major "MNBS" au Kosovo

Autor(en): **Ryter, Marc-André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **147 (2002)**

Heft 12

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346332>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Officiers suisses au sein de l'état-major «MNBS» au Kosovo

Depuis un peu plus de trois ans, la Suisse contribue à la *Kosovo Force* (KFOR) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) avec un détachement dénommé *Swisscoy*, pour *Swiss Company*. Le détachement, qui comptait au départ près de 160 soldats, en compte aujourd'hui presque 220. Si le travail de la compagnie et de ses différentes sections de spécialistes a déjà fait l'objet de nombreux articles, peu de choses ont été publiées concernant la présence et le travail d'une dizaine d'officiers, rattachés au contingent suisse, mais travaillant au profit des états-majors des corps de troupe au sein desquels la *Swisscoy* est intégrée, à savoir celui du bataillon sous commandement autrichien (*Task Force Dulje*) et celui de la brigade multinationale Sud sous commandement allemand (*MNBS*).

### ■ Major Marc-André Rytter

Le travail des quelques officiers suisses présents au sein de l'*EM MNBS* est ici présenté plus en détail, et se réfère à la situation qui a prévalu entre avril 2001 et octobre 2002. L'auteur a occupé la fonction de remplaçant du chef du centre des opérations tactiques (*COT*) de la *MNBS* entre septembre 2001 et avril 2002.

Afin d'appuyer le contingent autrichien, la Suisse fournit un certain nombre de soldats spécialistes au sein des infrastructures mixtes du bataillon, comme l'infirmier et la cuisine par exemple. Cependant, la Suisse met aussi 4 à 6 officiers à disposition de l'état-major de la *Task Force*. Ceux-ci occupent en principe les positions de remplaçants des chefs de branche (S2-S6) de l'état-major du bataillon. Cet appui est conséquent et permet de mieux intégrer le travail de la compagnie dans le cadre plus large de la mission du bataillon. Il favorise aussi considérablement l'échange d'informations et le

règlement en douceur des petits problèmes qui ne manquent pas d'apparaître entre deux contingents partageant le même camp à Suva Reka.

De la même manière, 4 à 5 officiers suisses travaillent au sein de l'état-major de la brigade multinationale Sud qui est lui basé à Prizren, principale ville du sud du Kosovo. Ces officiers sont totalement intégrés dans un état-major presque exclusivement allemand, et travaillent quotidiennement avec leurs camarades de la Bundeswehr, quasiment tous des militaires professionnels. En compagnie d'une douzaine de sous-officiers et officiers autrichiens, ils sont les seuls militaires non-allemands à être totalement intégrés dans le travail de l'état-major de la brigade. Il faut dire que la langue de travail principale est l'allemand et que les procédures d'état-major s'inspirent plus de celles de la Bundeswehr que de celles de l'OTAN.

Les officiers suisses travaillant au sein de l'état-major de la *MNBS* sont donc relative-

ment isolés du reste du contingent suisse. La principale raison vient du fait qu'ils ne vivent, ni dans le même camp, ni dans la même ville. Cependant, le fait qu'ils servent sous un autre commandement et travaillent à un échelon traitant rarement directement avec les compagnies contribue aussi à un relatif éloignement.

Contrairement à l'Autriche, la Suisse n'a pas d'accord formel avec l'Allemagne concernant le nombre et les fonctions qu'occupent les officiers suisses. Les fonctions occupées à l'heure actuelle représentent plus le résultat d'une lente et positive évolution que celui d'une coopération s'appuyant sur un accord formel. Cette situation a des bons et des moins bons côtés. Pour la Suisse, le principal avantage est de bénéficier d'une grande flexibilité concernant le personnel mis à disposition, et de pouvoir «fournir» en fonction des personnes à disposition. La Suisse peut aussi adapter son soutien en fonction de ses propres priorités. Cependant, cette situation a aussi des aspects négatifs. En

effet, cette politique ne permet pas de garantir en permanence les positions occupées au sein de l'état-major. Surtout du point de vue allemand, cette situation ne fait pas de la Suisse un partenaire sur lequel elle peut compter sans réserve. La contribution de la Suisse garde un caractère provisoire, voire aléatoire, ce qui se voit jusque dans les cantonnements attribués aux officiers suisses. Ceux-ci logent avec les visiteurs (...), alors que les militaires autrichiens ont installé un petit cantonnement permanent.

La présence et le travail des officiers suisses au sein de l'état-major MNBS varient donc en fonction des contingents. Cependant, deux branches ont été prioritaires durant la période couverte. La première est le G5, qui s'occupe de la coopération entre les domaines civil et militaire (CIMIC). La deuxième est le G3, englobant tout ce qui a trait aux opérations.

## La protection de l'environnement

La raison de l'importance du G5 pour la Suisse est une évidence. C'est dans ce secteur qu'elle peut au mieux apporter des connaissances techniques particulières et engager des militaires. C'est aussi un très bon choix, puisque les officiers suisses sont appréciés et reconnus pour leur très haut degré de compétence technique. Au sein du G5, la Suisse a fourni plusieurs officiers responsables de projets liés à la protection et à la remise en état de l'environnement.

Au Kosovo, la guerre n'a fait qu'empirer une situation déjà critique dans ce domaine. Les troupes de la KFOR remplissent une double mission en ce qui concerne les problèmes liés à l'environnement. En premier lieu, elles soutiennent les efforts civils entrepris dans le do-

main, soit sur la base de projets indépendants, soit en collaborant à des projets de l'UNMIK (*United Nations Mission In Kosovo*) ou d'organisations non-gouvernementales (NGO's). Ainsi, l'un des officiers suisses s'est chargé, entre autres choses, de leçons de sensibilisation dans une école. La brigade multinationale Sud assure également l'encadrement et le soutien des actions du Corps de protection du Kosovo (TMK), visant à récolter les nombreuses carcasses de voitures éparpillées dans la nature, en particulier dans les cours d'eau.

En deuxième lieu, la KFOR doit éviter de devenir elle-même une charge environnementale supplémentaire pour le pays et être en mesure de se protéger contre les effets nuisibles des dégradations de l'environnement (pollution de l'air ou des sols notamment). Avec ses 7000 hommes, la MNBS produit de nombreuses tonnes de déchets et a un besoin d'eau important. Les incendies dans les décharges à ciel ouvert, le plus souvent volontaires, représentent un problème, tant pour le trafic aérien (hélicoptères) que pour les soldats en raison des toxiques (dioxine entre autres) libérés dans l'atmosphère. Les officiers suisses ont à plusieurs reprises initié des mesures de protection de la troupe et organisé des opérations de réaménagement de décharges.

## La reconstruction

La mise à disposition de spécialistes dans le domaine de l'environnement répond donc à



Vue aérienne du bâtiment principal de l'EM MNBS à Prizren.

un besoin réel au sein de la MNBS et est apprécié en conséquence. Cependant, la coopération entre la KFOR et les autorités civiles touche aussi d'autres domaines dans lesquels la Suisse peut fournir des spécialistes. Dans une situation d'après-guerre, les besoins dans le domaine de la reconstruction sont importants. Il s'agit de reconstruire, respectivement de créer, les infrastructures essentielles nécessaires au fonctionnement de la société. Durant la phase qui suit immédiatement la fin des violences, les institutions civiles d'aide ne sont souvent pas encore présentes et organisées, et c'est aux forces armées qui arrivent sur place de mettre en œuvre les mesures d'urgence destinées à aider la population civile. Plus tard, les militaires peuvent réduire leur effort dans ce domaine, mais ils restent des partenaires indispensables, lorsque des équipements lourds sont nécessaires. Dans ce contexte, l'engagement d'ingénieurs ou de spécialistes des questions liées à l'approvisionnement en eau est indispensable. La Suisse peut mettre des spécialistes à disposition dans ces domaines, et ce genre de fonctions est idéal pour des officiers de milice qui apportent dans leurs bagages des connaissances techniques de très haut niveau, souvent supérieures à celles que peuvent avoir des officiers professionnels.

C'est pour toutes ces raisons que le domaine du G5 doit rester une priorité pour la Suisse dans le long terme, bien qu'il soit vrai que les retombées bénéficiaires immédiates pour ce genre d'engagement sont plutôt



*L'auteur en compagnie du commandant de compagnie allemand responsable du secteur frontalier le long de la vallée de Sredska, entre Prizen et Strpce.*

rares. Il faut dans ce domaine se départir d'une simple pensée coûts/bénéfices au profit d'une vision à long et très long terme des besoins de la société qui doit retrouver une certaine stabilité. Les activités du G5 sont donc à inclure dans une stratégie de prévention de retour de la violence au sein de sociétés fragilisées et en pleine reconstruction. C'est dans ce contexte qu'elles sont essentielles et que la Suisse doit comprendre son effort.

## Les opérations

Le deuxième domaine prioritaire pour l'engagement d'officiers suisse est le domaine des opérations, le G3. Il y a d'innombrables possibilités dans ce domaine, étant donné son importance dans le contexte de tout engagement de maintien de la paix et la diversité des fonctions qu'il regroupe. Dans l'état-major de la MNBS, le G3 compte en permanence entre

40 et 50 sous-officiers et officiers, et certains domaines sont sous-dotés. Ce nombre est limité par le fait que les Allemands, pour leur conduite, utilisent un centre des opérations plus petit que d'autres nations.

Les Autrichiens ont en principe 3 officiers au sein du G3, et la Suisse a progressivement accru sa contribution pour arriver à 4 officiers à partir du mois d'avril 2002. Des officiers ont été engagés de longue date au sein de la branche de l'information opérative, l'équivalent des « psyops » des armées britanniques et américaines. Cependant, les Allemands ont une conception peu agressive de cette branche, qui ne comprend notamment pas la désinformation, ce qui est parfaitement compréhensible dans le contexte d'opérations de maintien de la paix.

Les fonctions des officiers suisses s'apparentent donc plus



à celles de journalistes militaires, avec une importante composante de relations publiques. Il s'agit d'expliquer les raisons et de favoriser l'acceptation par la population civile de la présence et des activités des troupes de la *KFOR* en général, de la *MNBS* en particulier. Lors d'incidents, ce travail est particulièrement important afin d'expliquer les causes et d'écarter toutes les rumeurs. Dans le cas d'opérations spéciales, une préparation de la population civile est aussi nécessaire. L'information opérationnelle sert également à sensibiliser la population civile à certains aspects importants de la société civile, comme la pollution, le déminage, la scolarisation, etc. A cet effet, la *MNBS* publie tous les quinze jours une revue en albanais, avec des petits reportages pratiques concernant la vie de tous les jours, et la distribue jusque dans les villages les plus reculés de son secteur de responsabilité.

Dans ce domaine, l'engagement de journalistes professionnels, en particulier d'officiers spécialistes de milice est particulièrement adéquat et bienvenu. Une limite est toutefois imposée par la langue, puisque ces gens doivent être capables d'écrire des articles en allemand, même si ceux-ci sont ensuite traduits en albanais par des interprètes locaux.

Sur proposition de l'Allemagne, la Suisse a pu placer, à partir du mois d'avril 2001, un officier au sein du centre des opérations tactiques (COT) de la brigade, en tant que remplaçant du chef de ce centre, fonction que l'auteur a occupée

entre septembre 2001 et avril 2002. Il s'agissait d'un progrès significatif, dans la mesure où cette proposition représente une marque de confiance de la part des Allemands.

En effet, le *COT* est le centre nerveux de la brigade, par où passent toutes les informations opérationnelles. Il est en outre responsable de lancer toutes les mesures d'urgence, respectivement de coordonner l'information et l'action, lorsque différents acteurs sont concernés. Il assure également le suivi et la conduite des opérations en cours. Il n'est pas rare que le commandant de la brigade ou le chef d'état-major fasse un saut au *COT* pour s'enquérir des dernières nouvelles, en particulier lorsque la situation peut évoluer de minute en minute. En parallèle, le personnel du *COT* rédige et distribue tous les jours différents rapports de situation, tant à l'intention des

troupes subordonnées qu'à celle de l'état-major de la *KFOR*. Il rassemble aussi les différents ordres pour les troupes subordonnées et assure leur distribution. L'officier suisse contribue de manière significative à la rédaction du rapport de situation en anglais qui est envoyé tous les jours à l'état-major de la *KFOR*.

### **L'apport d'officiers suisses**

Cette position, bien qu'elle nécessite plus de connaissances proprement militaires que d'autres fonctions, peut parfaitement être occupée par un officier de milice. Les bonnes connaissances linguistiques traditionnelles des officiers suisses représentent un avantage considérable. L'auteur a eu la chance de se trouver au Kosovo lorsque la *KFOR* était sous commandement français, ce qui a grandement facilité les con-



*Les trois officiers suisses travaillant au sein du G3 MNBS en janvier 2002. De gauche à droite: major Ryter, remplaçant chef du Centre des opérations, of spec Hansen, Information opérationnelle, major Roten, remplaçant chef ingénieur.*

tacts, tant avec l'état-major de la KFOR qu'avec les unités françaises de son bataillon de réserve. Les bonnes connaissances des officiers suisses dans le domaine de l'informatique sont un avantage supplémentaire.

Grâce aux expériences positives faites par les Allemands avec les officiers suisses ayant travaillé au sein du COT, un pas supplémentaire a pu être franchi à partir du mois de juin 2002. Profitant du fait que les contingents suisse et allemand effectuent leur rotation à des dates différentes, les Allemands ont décidé de confier la conduite du COT alternativement à l'officier au bénéfice de quelques mois d'expérience dans le terrain. Un officier suisse est donc chef du centre des opérations tactiques de la MNBS six mois par année environ.

A partir du mois de septembre 2001, un autre officier suisse a pu assumer une nouvelle fonction dans le domaine G3, à savoir celle de remplaçant du chef ingénieur de la brigade. Là encore, il s'agit d'une proposition des Allemands faite sur la base d'expériences positives réalisées dans le domaine G5. Cette position importante convient parfaitement à un officier de milice, par exemple au bénéfice d'une formation d'ingénieur. Les connaissances techniques de haut niveau qu'une telle personne peut apporter dans un milieu militaire sont bienvenues, d'autant plus que le domaine de responsabilité du chef ingénieur est très étendu. Il est responsable de toutes les infrastructures de la brigade, ainsi que, notamment, de leur appro-



*Le major Ryter en compagnie de deux soldats russes et du major Seydoux devant un BTR-80, lors de la fête d'adieu du 5<sup>e</sup> contingent suisse, en mars 2002.*

visionnement en eau. Il dirige l'engagement du bataillon de génie de la brigade. Le fait d'occuper cette fonction est essentiel pour la Suisse, puisque la cellule du chef ingénieur joue un rôle prépondérant en ce qui concerne les missions données à la Swisscoy.

Le plus remarquable en ce qui concerne ces deux dernières fonctions d'officiers suisses, c'est qu'elles impliquent la conduite de l'engagement de troupes allemandes. Dans le contexte défini par leurs fonctions, les officiers suisses ont pouvoir de donner des ordres aux formations de la brigade. Il s'agit là d'une preuve de confiance de la part des Allemands, d'un signe tangible de reconnaissance de la valeur du travail qui a jusqu'à maintenant été effectué par l'ensemble des officiers suisses qui ont été engagé au sein de l'état-major de la brigade.

Il est important que des officiers de qualité puissent être

recrutés à l'avenir, et que cette contribution suisse de valeur puisse aussi être garantie sur le long terme. Des discussions informelles menées par l'auteur laissent entrevoir que l'engagement d'officiers suisses dans d'autres domaines de l'état-major, comme le G2 (renseignement) ou le G4 (logistique) seraient envisageable. Une certaine flexibilité sera de toute façon nécessaire pour s'adapter aux conséquences de la restructuration en cours de la KFOR, qui entraînera vraisemblablement une réduction du nombre des brigades (3 ou 4 à la place de 5 actuellement) ainsi qu'une diminution significative des effectifs.

Il serait pourtant souhaitable, et cela constituera le mot de la fin, qu'un concept permettant de tirer un meilleur profit des expériences faites par les officiers engagés au sein de l'état-major de la brigade soit développé.

M. A. R.